



Problème sévère d'isolation sur fenêtres

Par **Yannick P**, le **28/09/2011** à **12:42**

Bonjour,

je rencontre actuellement des problèmes sévères d'isolation sur mes fenêtres et je souhaiterais savoir si celles-ci sont totalement couvertes par la garantie décennale. J'ai contacté l'installateur qui m'avait vendu et posé ces fenêtres il y a 7 ans pour l'informer que mes fenêtres PVC (portes-fenêtres cintrées) s'étaient déformées et que l'isolation n'était du coup plus très bonne entre la fenêtre et le cadre. Celui-ci m'a indiqué que la garantie décennale ne portait que sur le "dormant" et que "l'ouvrant" était uniquement couvert par une garantie biennale. Très surpris, j'ai contacté le fabricant qui extrude les profils pour cette marque de fenêtre qui m'a indiqué que ce n'était pas vrai car eux-même garantissaient les profils 10 ans et que le fabricant de la fenêtre devait également posséder une garantie décennale mais elle ne pouvait pas me répondre sur la garantie du vendeur et installateur. Pouvez-vous me conseiller s'il vous plaît ? Mes recherches dans le code civil Art. 1792 ont été sans résultats.

Je tiens à préciser que mon problème concerne plusieurs fenêtres.

Merci d'avance

Meilleures salutations.

Par **cocotte1003**, le **28/09/2011** à **13:07**

Bonjour, regardez dans vos différents contrats d'assurance si vous n'avez pas une assurance juridique car votre situation risue de s'éterniser et qu'il fille faire faire des expertises, cordialement

Par **Yannick P**, le **28/09/2011** à **13:52**

Merci pour votre réponse. Je crois effectivement que c'est ma meilleure chose à faire.
Salutations.